Lettre aux Saint-Pierrais et aux Miquelonnais

Avril 2012

Mes chers compatriotes de Saint-Pierre et Miquelon,

Dans quelques jours, vous aurez à choisir la direction que vous souhaitez donner à notre pays pour les cinq années qui viennent en exerçant le plus sacré de vos droits en démocratie : celui de voter. Mon programme pour l'ensemble des Français est connu. Il s'applique, naturellement, à Saint-Pierre-et-Miquelon pour les matières dans lesquelles l'État est compétent. Je tiens toutefois à prendre un certain nombre d'engagements complémentaires à votre endroit, car je connais bien les situations spécifiques auxquelles vous êtes parfois confrontés.

Notre monde a bien changé depuis que les Français m'ont fait le grand honneur de m'accorder leur confiance en 2007. Que ce soit sur le plan financier, budgétaire, économique, monétaire, nous avons eu à faire face à une succession de crises sans précédent dans notre histoire.

Dans cette tourmente, les Français ont souffert. Et, à Saint-Pierre-et-Miquelon, vous avez sans doute ressenti ces crises encore plus fortement que dans l'hexagone. J'en suis conscient. Mais tout au long de ces cinq années, j'ai essayé de vous protéger en donnant le meilleur de moi-même. J'ai vraiment fait de mon mieux, j'y ai mis tout ce que j'ai appris en trente ans de vie publique. Nous avons mieux résisté que les autres pays d'Europe. Certains pays ont mis un genou à terre, d'autres ont été balayés par les crises.

Durant cette période délicate, difficile, j'ai tenu à ce que les crédits consacrés à l'Outre-mer dans le budget de l'État progressent de 500 millions d'euros entre 2007 et 2012, passant de 12,9 à 13,4 milliards d'euros.

Dans le même temps, nous avons augmenté le minimum vieillesse de 25 %, tandis que les pensions du régime de base ont été revalorisées, quant à elles, de 6,6 % en avril 2011.

Nous avons également mis en place une nouvelle une aide au fret qui a permis de faire baisser le coût du fret vers l'Union européenne de 25 % pour les entreprises de l'archipel.

Dans le cadre du Fonds exceptionnel d'investissement, les réseaux d'eau et d'assainissement de Saint-Pierre ont été mis aux normes, et le groupe scolaire de Miquelon-Langlade a été entièrement rénové. L'État a également financé les besoins de la Coopérative immobilière de Saint-Pierre-et-Miquelon sur le projet Paul Bert, parce que le logement social est aussi un enjeu sur votre archipel.

Avec l'année des Outre-mer et ses 550 manifestations sur tout le territoire national, au sein desquelles l'archipel a tenu toute sa place, j'ai montré concrètement, par des actes, mon attachement aux Outre-mer dans la République. Saint-Pierre-et-Miquelon a d'ailleurs été tout particulièrement mis à l'honneur, notamment avec l'attribution du prix Joseph Kessel à l'écrivain Eugène Nicole, dans le cadre du festival « Étonnants voyageurs » de Saint-Malo.

Aujourd'hui, beaucoup reste à faire pour permettre à l'archipel de développer de nouvelles activités et créer les emplois qui sont nécessaires pour que la jeunesse Saint-Pierraise et Miquelonnaise puisse vivre dignement au pays.

Pour cela, je suis intimement persuadé qu'il faut pleinement valoriser les nombreux atouts de l'archipel. Le schéma de développement stratégique, adopté localement fin 2009, a mis en évidence votre capacité à vous projeter dans l'avenir sur de nouveaux secteurs économiques, sans toutefois oublier ce qui a fait la force et l'identité de Saint-Pierre et Miquelon.

Je crois tout d'abord au développement d'une filière pêche performante s'appuyant sur un pôle de transformation unique, destiné à préserver des outils industriels complémentaires tant sur Saint-Pierre que sur Miquelon-Langlade. Après avoir accompagné aussi loin qu'il était possible l'entreprise Seafood, le Gouvernement a donc mis en place des missions d'appui qui ont permis de donner corps à des propositions concrètes de restructuration profonde de la filière. Il faut aujourd'hui concrétiser l'espoir qui est né et consolider les initiatives économiques du pôle pêche de Miquelon, tant sur l'élevage de la coquille Saint-Jacques que sur la transformation des produits de la mer. Pour y contribuer, je souhaite renforcer les services de l'État sur place pour leur permettre, de manière permanente, d'avoir l'expertise suffisante dans le domaine de la pêche.

Le port de Saint-Pierre présente, par sa situation géographique et son appartenance à la France, un intérêt réel pour les compagnies de croisières qui développent leurs activités dans l'Atlantique Nord-Ouest et souhaitent inscrire Saint-Pierre dans leurs escales. Pour saisir cette opportunité, l'État réalisera les investissements nécessaires de modernisation des infrastructures portuaires, notamment au travers du prochain contrat de développement qui sera signé entre l'État et le Conseil Territorial en 2013.

La coopération régionale reste également nécessaire pour permettre à Saint-Pierre-et-Miquelon de tirer pleinement profit de son environnement régional. Depuis quelques années, nous avons construit une relation forte avec notre voisin canadien. Je souhaite que cette relation soit encore approfondie pour trouver, ensemble, des perspectives nouvelles de développement. Les services de l'État seront pleinement mobilisés sur cet objectif, aux côtés de vos élus et du monde économique local.

À cet égard, l'obtention du statut sanitaire au Canada permettra notamment l'exportation de produits frais en Amérique du nord, et facilitera le traitement des déchets ménagers de l'archipel si, comme je le souhaite, la voie de l'exportation aboutit.

Sur le dossier très sensible du plateau continental, je serai vigilant sur les suites qui seront données à la campagne scientifique Extraplac. Vous connaissez mon engagement sur ce dossier. En 2008, j'ai solennellement indiqué à nos homologues canadiens que la France entendait faire valoir ses droits sur l'extension de son plateau continental au large des côtes

de l'Archipel pour défendre vos droits futurs sur un sous-sol marin riche. J'ai d'ailleurs adressé une lettre d'intention en ce sens au Directeur général de l'Organisation des Nations Unies

La délégation de service public internationale en fret, qui vient à échéance au cours du prochain quinquennat, pourrait laisser la place à un nouveau dispositif basé sur l'acquisition ou la construction d'un navire adapté, avec l'intégration de Miquelon dans le nouveau périmètre. Les études en cours devront confirmer l'intérêt de cette solution pour le territoire comme pour l'État.

Le désenclavement de l'Archipel passera également par une véritable desserte numérique porteuse de développement économique et créatrice d'emplois De nombreuses collectivités s'engagent sur la voie du numérique parce que cet outil ouvre un champ nouveau d'activités porteuses d'espoir. Il est donc indispensable que l'État poursuive son soutien au projet de câble numérique, en partenariat avec le Conseil Territorial. Les Saint-Pierrais et les Miquelonnais doivent bénéficier du même service que leurs compatriotes de métropole.

Au fond, ce que je vous propose, c'est de bâtir un Archipel fort et respecté, dans une France forte. La France a la mission de protéger votre territoire contre les soubresauts du monde. Dans le même temps, je veux que vous soyez les premiers acteurs de votre développement.

Je ne suis pas là pour vous dire ce que vous avez à faire, je suis là pour accompagner vos projets car je crois à la richesse de votre collectivité et aux talents des hommes et des femmes qui y vivent. Je suis aussi là pour vous protéger lorsque vous en avez besoin. Je vous ai toujours dit la vérité car c'est ma manière de vous respecter et, pourquoi ne pas le dire, de vous aimer.

Ici, aux portes de l'Amérique du nord, vous incarnez la fabuleuse promesse de la République, qui permet de faire primer l'histoire sur la géographie, l'appartenance à notre grande Nation sur les milliers de kilomètres qui nous séparent. Vous savez que notre pays s'est construit sur des valeurs qui ont été inventées par de grands penseurs à la fin du XVIII^{e} siècle, et qui nous éclairent encore aujourd'hui. Ces valeurs permettent de se savoir français à Saint-Pierre-et-Miquelon comme n'importe où ailleurs sur le territoire.

Vive Saint-Pierre-et-Miquelon, Vive la République, et Vive la France !